

Compte-rendu de la réunion de la Commission égalité du 29 juin 2023

Présent-es : Arnaud Travert, Clémence Christin, Alexandra Destais, Brigitte Vallée, Laurie Dienis, Sara Benoist, Marion Hanotel-Sauthoff, Jean-Sébastien Dubrulle, Maria Castillo, Michèle Molina, Sabine Crevits, Bruno Mantel, Bénédicte Bréard, Camille Delahaie, Diane Masson

Excusé-es : Muriel Gilardone, Anne Schneider, Mathilde Lechevrel, Fanny Boissée, Julie Anselmini, Eleana Marie, Elsa Kortchinsky-Loussot, Laurence Trotin, Antoine Mahieu, Jérémie Damamme, Margaux Boisgontier, Apolline Dodemand, Amy Wells

Tour de table

Echanges :

La communication interne à la Commission égalité

La discussion est lancée sur le fait d'optimiser le partage des documents par Unicloud, avec peut-être l'idée de faire une mailing list pour les GT ou de questionner en tout cas ces transmissions d'informations et de documents : parfois il y a beaucoup de mails d'affilé et de nombreuses ressources partagées, les référents et référentes peuvent ne pas s'y retrouver, la mission égalité (VP et CME) souhaitaient en discuter.

Les référent-es ont indiqué que c'était une bonne idée de créer un lien Unicloud pour retrouver tous les documents relatifs à la Commission égalité. Brigitte Vallée a proposé le site internet pour mettre les ressources, mais ce n'est pas la vocation de la page que de recevoir toutes les ressources internes à la commission. Il y aura des ressources mises en ligne sur la page internet mais ce n'est pas pareil.

Finalement, il est jugé plus pertinent d'envoyer toujours les informations sur les GT à toute la commission, autrement il est difficile de faire venir les personnes les personnes aux réunions. Ils et elles sont d'accord pour avoir tous les mails ; il faut peut-être les échelonner pour ne pas avoir toutes les informations d'un coup mais la quantité de mails est correcte.

Sur l'organisation des réunions, les EVENTO proposés dernièrement par la mission égalité n'ont pas un grand succès, donc il faut peut-être mettre le rendez-vous dans le calendrier zimbra ce qui donne une visibilité sur le nombre de personnes qui vient : on peut généraliser cette idée pour les différentes réunions de la commission. Il est donc important d'accepter l'invitation zimbra seulement si les personnes sont sûres de venir.

On peut envisager la possibilité d'importer des vidéos de captation d'évènements organisés mais c'est à travailler. Pour les GT on met en place des visios, mais Camille Delahaie a eu des difficultés pour les dernières réunions donc il faut faire des tests avant pour voir que ça fonctionne bien, et si une personne est en visio et que ça ne fonctionne pas elle nous envoie un mail pour qu'on sache et agisse.

La charte antisexiste

Retour sur le travail mené en Groupe de travail : il y a un préambule qui a été proposé et de nombreuses modifications apportées sur les précédentes versions de la charte. Il faut travailler le préambule en dernier car c'est dur de le travailler avant de faire la charte entière.

Article 1 : Changement de « comportement sexiste » en « aucune violence sexuelle ni aucun comportement sexiste ». Brigitte V. critique la multiplicité des items. Mais ce sont les engagements d'une manière générale : on réduit pour regrouper les items ensemble. On garde en tête qu'il faut réduire le nombre d'items et faire un renvoi vers les articles appropriés. Arnaud T. note l'importance de mentionner l'accompagnement externe avec les associations et Laurie D. note de rajouter le pronom et pas seulement le prénom d'usage.

Article 2 : validé

Article 3 : validé + l'université a validé un guide de communication égalitaire donc on ajoute que les organisations s'engagent à suivre a minima ces recommandations.

Article 4 : validé pour le premier paragraphe et on ajoute des alinéas pour les différents thèmes.

Alinéa 1 - Débats sur la différence d'âge. Il est finalement jugé de ne pas mentionner la différence d'âge entre étudiants et enseignants car l'asymétrie de la relation est déjà mentionnée.

Alinéa 2 – Ajout de l'alternance et des contrats professionnels. Il faut penser à l'annexe sur le dispositif de l'université effectivement + une fiche réflexe en cas de harcèlement, de mal-être, de VSS, ... Ce n'est pas au tuteur/tutrice de prendre en charge donc modification de la tournure de phrase.

Michèle M. indique que si on retire l'étudiant-e de son lieu de stage et qu'il/elle ne valide pas son master il est de fait pénalisé donc dans quelle mesure l'établissement ne peut pas se retourner contre la structure qui aurait porté un préjudice ? Réponse : l'article dit que c'est l'alerte qui ne doit pas entraîner de conséquences et pas la situation en elle-même, ce qu'on ne peut pas garantir.

Alinéa 3 : questionnement sur le fait d'ajouter le mémoire ? Il est mentionné en début d'article. La relation de thèse est vraiment particulière.

Est-ce que ce sera proposé aux écoles doctorales ? L'université va le signer, de fait l'université s'engage au moins pour ses étudiant-es UNICAEN, les écoles doctorales (ED) maintenant sont en général sur plusieurs universités. La direction de thèse n'est pas seule, il y a les directions d'unités, ... et pour le Comité de suivi de thèse l'encadrant maintenant est dans le comité de suivi.

La mission égalité est actuellement en discussion avec le collège des ED pour proposer une sensibilisation aux VSS à l'ensemble des doctorant-es de 1ere année, on ne sait pas encore si tout le monde serait d'accord, mais on aura aussi le module VSS.

Aussi, il faut ajouter l'importance des laboratoires / supprimer la collaboration avec les écoles doctorales car ce sont d'autres entités, on ne peut qu'inciter. On enlève le rôle du comité de suivi de thèse parce que le CSI n'a pas ce rôle et les règles actuelles ne permettent pas cette prise en charge.

On passe à l'article 9 relatifs aux enseignements sur le genre, afin de discuter des UE Genre : Bruno Mantel explique que les UE Genre ont été construites durant 2 ans, inscrites dans le plan pluriannuel consacré à l'égalité professionnelle, ça a été proposé en histoire, sociologie, philosophie, économie, géographie, etc. Elles ont été mises en place à la rentrée de septembre 2022 et il y a eu une 40aine d'étudiant-es inscrit-es dans la totalité des UE. Dès la fin du semestre, il y a eu des conflits en

sociologie car c'était mis en concurrence avec d'autres UE et les étudiant-es choisissaient souvent les UE Genre. En sociologie il y a donc eu une concertation avec les collègues porteuses des UE. En économie, ça a été plus compliqué : en janvier ils se sont rendus compte qu'ils avaient oublié de les mettre à l'EDT, donc des cours avaient lieu en même temps, puis ont vu que c'était 'mieux noté' que les autres. Finalement, dernièrement ils ont convoqué une AG qui s'est tenue durant une Commission égalité (donc les autres porteuses du projet n'étaient pas présentes), et ce n'était pas à l'ODJ, et à l'issue de l'AG les UE ont été retirées de l'offre pédagogique et ils voulaient la mettre en UE libre. Ils ne l'ont pas fait passer en conseil de perfectionnement en amont. Finalement, la DEVE a refusé de passer cette modification en CFVU en disant que la procédure normale n'avait pas été suivie, et les collègues qui ont attaqué ces UE ont parlé d'attaque aux libertés pédagogiques et ont démissionné du conseil d'UFR. Il y avait des choses qui étaient liées au contenu même des UE et c'était une initiative affichée comme le plan de l'établissement aussi.

Les UE sont prévues depuis 2016 pour l'enseignement sur le genre et elles n'ont pas été imposées. L'établissement refuse de supprimer les UE Genre actuellement. Les UE sont pluridisciplinaires et impliquent des personnes différentes, rien que le portage des UE a été rendu difficile.

Diane M. pour avoir suivi les UE genre en histoire, témoigne de gros obstacles, en histoire les UE sont pensées à part entière sur le bulletin or c'est mis comme une option alors qu'il y a les mêmes volumes horaires qu'une UE à part entière, et les horaires sont mis le vendredi après-midi de façon arbitraire. C'est un peu saboté. Le comité de perfectionnement a refusé de rendre cette UE comme une UE à part entière.

On a eu un autre sujet de problèmes avec les formations, en école doctorale sur les stéréotypes de genre. Normalement c'est réglé mais il y a eu cette année quelqu'un qui est intervenu comme s'il était pertinent de juger le contenu alors que non. Mais on constate que ce genre de sujets amène des réactions négatives et qu'il faut particulièrement être attentif-ves à leur protection.

Donc l'article 9 est peu rédigé : il est amélioré en commission égalité.

Article 5 : avait été travaillé en amont. Mathilde Lechevrel a ajouté des éléments, la commission ajoute des éléments sur les VSS plutôt que de se baser uniquement sur le bizutage, et modification de la tournure « les signataires s'engagent à » car ce sont les organisations d'évènements qui s'y engagent.

Article 6 : validé

Article 7 : validé. On supprime les parties sur la parité obligatoire parce que c'est la loi donc ce n'est peut-être pas utile de le rappeler ici. On supprime aussi les détails sur la sensibilisation des COS car il y a encore des réflexions sur les modalités de sensibilisation.

Article 8 : Marion Hanotel indique qu'une collègue n'a pas été remplacée en congé maternité car il n'y avait plus de budget... 3 autres collègues de scolarité et éventuellement 1 autre personne ont eu la charge de travail et quand elle est revenue, elle a eu des soucis pour retrouver son travail. Elle essaie de nous transmettre des éléments sur cette situation pour que l'on voit ce que l'on peut faire.

Article 10 : juste ajouté la ligne budgétaire

Article 11 : validé

Discussions sur le préambule reportée à la prochaine Commission égalité.

Organisation de la rentrée 2023-2024

On vérifie que les slides relatives aux VSS et au dispositif d'écoute, qui figurent sur les power point de rentrée, soient toujours d'actualité et bien prévues, et on va les réduire car c'était long comme partie. Il est demandé aux référent-es égalité de vérifier que la distribution des plaquettes soit effective pour les réunions de rentrée et tout le temps de la rentrée.

Donc discussions sur les plaquettes : Aymma Letellier indique qu'elle peut en envoyer aux référent-es égalité et qu'elle a simplement besoin de certaines informations de ce qu'ils veulent. Il y aura une modification des plaquettes aussi et les référent-es devront en recevoir à la rentrée. Si ce n'était pas le cas, il faut l'indiquer à la mission égalité. Les référent-es doivent veiller à l'affichage régulier dans les composantes et services.

Un Mooc développé par l'IMT Atlantiques est mis à disposition des universités, l'Université de Caen est signataire d'une charte, il va y avoir sur e-campus (moodle) cet accès pour toutes et tous les étudiant-es.

Retour sur le GT Guide parental

On a commencé un travail pour faire 1 guide à destination des étudiant-es et 1 guide à destination des personnels, avec une enquête pour recueillir les besoins. Idée de publier pour 2024. Les CR des réunions seront transmis à la Commission égalité avec un accès aux travaux sur Uncloud, il est bien sûr possible de participer aux réunions de ces GT sans y avoir participé auparavant.

Point sur les évènements du 25 novembre

Les évènements fixés à l'heure actuelle sont :

-Le 8 novembre l'invitation de Sarah Abitbol faite par l'Université de Caen, sur le thème des VSS dans le sport, la diffusion de son documentaire et une table-ronde, une exposition et une dédicace de son livre

-Le 21 novembre le SUAC propose une pièce de théâtre, Kaléidoscopique de la compagnie Ultrabutane

-Le 28 novembre le SUAC diffusera un film à l'amphi Daure (en attente du choix du film)

-Le 30 novembre il y a le forum santé sexuelle organisé par le SSE

Nous sommes dans l'attente des calendriers d'autres personnes (Main violette, ateliers du genre, Inédi notamment). La commission sera tenue au courant des évolutions du programme. Il y a plus d'informations sur les évènements dans le CR envoyé par Aymma Letellier relatif au GT évènements du 25 novembre. Il y aura aussi d'autres réunions à ce sujet à la rentrée et les référent-e sont les bienvenues lors de ces réunions de préparation.

Point d'étape sur la cellule d'écoute

On fera un bilan en septembre pour l'anniversaire de la cellule, mais aujourd'hui il y a 15 saisines, pour des cas principalement entre étudiant-es mais aussi de la part d'enseignant-es envers des

étudiant-es. Pour le protocole il est retravaillé et en attendant qu'il soit validé on pourra le mettre sur Uncloud.

Question : Comment ça se passe à la rentrée pour les étudiant-es qui ne sont plus à Caen ?

On peut envoyer un mail aux référent-es étudiant-es en début d'année pour savoir quelle est leur situation est-ce qu'ils/elles sont toujours dans la composante, souhaitent continuer etc. Les référents étudiants qui quittent la Commission suite à un changement d'université ou d'entrée en thèse, etc., peuvent évidemment commencer à rechercher leur remplaçant-e.

Note a posteriori

Les prochaines réunions de la Commission égalité auront lieu :

-le jeudi 21 septembre de 14h à 17h, en salle Henry Bernard

-le jeudi 7 décembre de 14h à 17h, en salle Henry Bernard

Nous essaierons de fixer les prochaines réunions de la Commission à un autre jour de la semaine pour que les personnes qui ont un empêchement fixe puissent s'y rendre.